

Résumé du règlement pour poser une question à une assemblée du conseil

Le jour de l'assemblée

N'oubliez pas d'apporter
une pièce d'identité avec photo.

- **à 5h du soir** : Si vous voulez poser une question, demandez un numéro d'inscription. C'est un coupon avec un numéro. Mettez votre coupon dans le pot qu'on vous montre.
- **à 6h30 du soir** : Un employé fait un tirage. Après le tirage, quand on appelle votre numéro, allez voir l'employé :
 - Dites votre nom complet
 - Dites à qui vous voulez poser votre question.
 - Montrez votre question à l'employé.
 - Montrez une pièce d'identité avec photo à l'employé.
- **Quand l'assemblée est commencée** : Si on appelle votre nom pour poser une question, allez voir le gardien. Le gardien va vous laisser entrer dans la salle du conseil. Dans la salle du conseil, vous devez aller au micro pour poser votre question.

Les rôles du président

- Le président maintient l'ordre pendant l'assemblée.
- Le président peut retirer le droit de parole à une personne qui ne respecte pas le règlement.
- Le président peut demander à une personne qui manque de respect de quitter la salle.
- Le président peut ordonner que l'assemblée s'arrête.



Montréal 

© Adaptation en texte simplifié

Simplicom

Dernière mise à jour en date du 3 novembre 2011

Résumé du règlement pour poser une question à une assemblée du conseil

La période de questions

- La période de questions dure 90 minutes.
- Vous devez vous placer à l'endroit qu'on vous indiquera.
- Vous vous présentez seul au micro pour poser votre question.
- Quand vous posez une question, vous devez parler au président.
- Vous pouvez poser seulement 1 question. Il peut arriver que vous ayez une deuxième question à propos du même sujet. Vous pouvez la poser, mais elle pourrait être refusée.
- Vos questions doivent être courtes et claires.
- Le président peut refuser votre question si :
 - La question est trop longue
 - La question concerne une situation qui n'est pas vérifiable
 - Vous donnez votre opinion dans la question
 - 3 personnes ont parlé du même sujet avant vous.
- La personne qui pose une question doit parler avec respect.



Montréal 

© Adaptation en texte simplifié

Simplicom

Dernière mise à jour en date du 3 novembre 2011